

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
14

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL
- Mme Priscille BAKAJ - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Aurélien MEROT - M.
Jean-Marc JUND

Conseillers
présents
11 + 1 procuration

Absents excusés et non représentés : M. Jean-Baptiste IDCZAK
M. Benoît RINGENBACH

Absents : /

A donné procuration : Mme Brigitte ESTERMANN à M. Jean-Marc JUND

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Finances : Amortissement linéaire à la suite de la cession des biens cadastrés section 32 n°23 et 144

Monsieur le Maire rappelle que la commune a cédé les parcelles cadastrées section 32 n° 23 et 144 pour 1€ symbolique à la suite d'une rupture à l'amiable d'un bail à ferme qui nous a permis d'être propriétaire des terrains du périmètre immédiat de protection du captage.

Cette cession a généré des écritures d'ordre au compte 204422 pour un montant de 946,76 € qui nécessite d'être amorti.

Il est proposé d'amortir les 946,76 € en une seule fois en mode linéaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **valide** l'amortissement comptable de la cessions des biens cadastrés section 32 n°23 et 144 en mode linéaire en une seule fois soit 946,76 €.

BRUEBACH le 20 novembre 2023

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

